

**Annexe N°1 à la note commune n°26/2012**

**Définition du terme redevances et de l'expression rémunérations techniques qui couvrent les prestations d'assistance technique dans le cadre conventionnel**

<b>Pays</b>	<b>Champs d'application et taux d'imposition des redevances</b>
- Afrique du sud	<p>Imposition dans le pays de la source au taux de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>10%</b> au titre de l'usage ou la concession de l'usage d'un droit d'auteur sur une œuvre littéraire, artistique ou scientifique y compris les films cinématographiques, films, enregistrements ou disques pour la radio ou la télévision, brevet, marque de fabrique ou de commerce, dessin ou modèle, plan, formule ou procédé secrets, ainsi qu'au titre des informations ayant trait à une expérience acquise dans le domaine industriel, commercial ou scientifique.</li> <li>- <b>12%</b> au titre des rémunérations techniques payées en contrepartie de tout service telles que les études techniques et économiques et <b>l'assistance technique</b> et autres services à caractère technique ou consultatif.</li> </ul>
- Belgique	<p>Imposition dans le pays de la source aux taux de <b>11%</b> au titre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'usage ou la concession de l'usage d'un droit d'auteur sur une œuvre littéraire, artistique ou scientifique y compris les films cinématographiques ou films ou enregistrements destinés à la radio ou à la télévision, brevet, marque de commerce, dessin ou modèle, plan, formule ou procédé secrets ;</li> <li>- de l'usage ou la concession de l'usage d'un équipement industriel, commercial ou scientifique</li> <li>- des informations ayant trait à une expérience acquise dans le domaine industriel, commercial ou scientifique;</li> <li>- des études techniques ou économiques ou <b>d'une assistance technique effectuée dans l'Etat d'où proviennent les redevances.</b></li> </ul>
- Cameroun	<p>Imposition dans le pays de la source au taux de <b>15%</b> au titre:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'usage ou la concession de l'usage de droits d'auteur sur une œuvre littéraire, artistique ou scientifique y compris les films cinématographiques et films pour la télévision, brevet, marque de fabrique ou de commerce, dessin ou modèle, plan, formule ou procédé secret,</li> <li>- de l'usage ou la concession de l'usage d'un équipement,</li> </ul>

Pays	Champs d'application et taux d'imposition des redevances
	industriel, commercial ou scientifique - des informations ayant trait à une expérience acquise dans le domaine industriel, commercial ou scientifique. - des études et d'une <b>assistance technique</b> .
- Chine	Imposition dans le pays de la source au taux de :  - <b>10%</b> au titre de l'usage ou la concession de l'usage de droits d'auteur sur une œuvre artistique, littéraire ou scientifique y compris les films cinématographiques, films ou bandes pour la transmission par radio ou télévision, brevet d'invention, marque de fabrique, dessin ou modèle, plan de montage, procédés secrets ou pour l'usage ou la concession de l'usage d'une expérience acquise dans le domaine industriel, commercial ou scientifique.  - <b>5%</b> au titre des études techniques ou économiques ou de <b>l'assistance technique</b> .
- Corée du Sud	Imposition dans le pays de la source au taux de <b>15%</b> au titre:  - de l'usage ou de la concession de l'usage d'un droit d'auteur sur une œuvre littéraire, artistique ou scientifique, y compris les films cinématographiques et films, bandes pour les émissions radiophoniques ou télévisées, brevet, marque de fabrique ou de commerce, dessin, modèle, plan, formule ou procédé secrets, - de l'usage ou le droit de l'usage d'un équipement agricole, industriel, commercial ou scientifique - des informations concernant une expérience acquise dans le domaine industriel, commercial ou scientifique. - des études techniques ou économiques et d'une <b>assistance technique</b> .
-Etats Unis d'Amérique	Imposition dans le pays de la source au taux de : - <b>15%</b> au titre : * de l'usage ou le droit de l'usage d'un droit d'auteur sur une œuvre littéraire, artistique ou scientifique, y compris les films cinématographiques ou les films ou bandes magnétiques utilisées dans les émissions de radio-télévision, * de l'utilisation ou le droit d'utilisation tout brevet d'invention, marque commerciale, dessin ou modèle, plan, formule ou procédé secrets ou pour des informations ayant trait à une expérience acquise dans le domaine industriel, commercial ou scientifique, * des gains tirés de l'aliénation tout droit ou propriété de ce genre visé ci-dessus qui dépendent de la productivité, l'utilisation ou l'aliénation de ces droits ou propriétés.

Pays	Champs d'application et taux d'imposition des redevances
	<p>- <b>10%</b> au titre de l'usage ou la concession de l'usage d'un équipement industriel, commercial ou scientifique autres que les paiements pour l'utilisation de navires, aéronefs et conteneurs affectés au trafic international ou pour <b>une assistance technique accessoire pour l'utilisation de la propriété ou des droits susvisés dans la mesure où l'assistance est réalisée dans l'Etat de la source.</b></p> <p>- 10% au titre des études techniques ou économiques payés sur des fonds publics de l'autre Etat ou l'une de ses subdivisions politiques ou collectivités locales.</p>
- Hongrie	<p>Imposition dans le pays de la source au taux de <b>12%</b> au titre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'usage ou la concession de l'usage d'un droit d'auteur sur une œuvre littéraire, artistique ou scientifique, y compris les films cinématographiques et les bandes d'enregistrement, brevet, marque de fabrique ou de commerce, dessin, modèle, plan, formule ou procédé secrets,</li> <li>- de l'usage ou la concession de l'usage d'un équipement industriel, commercial, agricole, portuaire ou scientifique,</li> <li>- des informations ayant trait à une expérience acquise dans le domaine industriel, commercial ou scientifique,</li> <li>- des études techniques ou économiques ou une <b>assistance technique.</b></li> </ul>
- Indonésie	<p>Imposition dans le pays de la source au taux de <b>15%</b> au titre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'usage ou la concession de l'usage d'un droit d'auteur sur une œuvre littéraire, artistique ou scientifique y compris les films cinématographiques, brevet, marque de fabrique ou de commerce, dessin ou modèle, plan, formule ou procédé secrets,</li> <li>- de l'usage ou le droit de l'usage d'un équipement industriel, commercial ou scientifique</li> <li>- des informations ayant trait à une expérience acquise dans le domaine industriel, commercial ou scientifique, des études techniques ou économiques ou d'une <b>assistance technique.</b></li> </ul>
- Luxembourg	<p>Imposition dans le pays de la source au taux de <b>12%</b> au titre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'usage ou la concession de l'usage d'un droit d'auteur sur une œuvre littéraire, artistique ou scientifique y compris les films cinématographiques, brevet, marque de fabrique ou de commerce, dessin ou modèle, plan, formule ou procédé secret,</li> <li>- de l'usage ou la concession de l'usage d'un équipement industriel, commercial, portuaire, agricole ou scientifique,</li> </ul>

Pays	Champs d'application et taux d'imposition des redevances
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des informations ayant trait à une expérience acquise dans le domaine industriel, commercial ou scientifique, à l'exception des rémunérations pour affrètement des navires ou aéronefs affectés au trafic international,</li> <li>- des études techniques ou économiques ou d'une <b>assistance technique effectuée dans l'Etat de la source.</b></li> </ul>
- Malte	<p>Imposition dans le pays de la source au taux de <b>12%</b> au titre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'usage ou la concession de l'usage d'un droit d'auteur sur une œuvre littéraire, artistique ou scientifique y compris les films cinématographiques et les films et bandes de télévision ou radio, brevet, marque de fabrique ou de commerce, dessin ou modèle, plan, formule ou procédé secrets,</li> <li>- de l'usage ou la concession de l'usage d'un équipement industriel, commercial, agricole ou scientifique</li> <li>- des informations ayant trait à une expérience acquise dans le domaine industriel, commercial ou scientifique ou des études techniques et économiques et d'une <b>assistance technique.</b></li> </ul>
- Pakistan	<p>Imposition dans le pays de la source au taux de <b>10%</b> au titre de l'usage ou la concession de l'usage d'un droit d'auteur sur une œuvre littéraire, artistique ou scientifique y compris les films cinématographiques, brevet, marque de fabrique ou de commerce, dessin ou modèle, plan, formule ou procédé secrets, de l'usage ou la concession de l'usage d'un équipement industriel, commercial, portuaire, agricole ou scientifique à l'exception des rémunérations pour affrètement des navires ou d'aéronefs affectés au trafic international ou pour des études techniques ou économiques ou pour une <b>assistance technique.</b></p>
- Pays-Bas	<p>Imposition dans le pays de la source au taux de <b>11%</b>.  Ce taux est de <b>7,5%</b> en cas de présentation par les résidents des Pays-Bas d'une attestation de non imposition des redevances payées aux résidents de la Tunisie aux Pays-Bas.  Le terme "redevances" comprend les rémunérations payées pour l'usage ou la concession de l'usage d'un droit d'auteur sur une œuvre littéraire, artistique ou scientifique, de films cinématographiques ou de télévision, d'un brevet, d'une marque de fabrique ou de commerce, d'un dessin ou d'un modèle, d'un plan, d'une formule ou d'un procédé secrets ainsi que pour l'usage ou la concession de l'usage d'un équipement industriel, commercial ou scientifique à l'exception des rémunérations pour affrètement de navires et aéronefs affectés au trafic international et pour des informations ayant trait à une expérience acquise dans le domaine industriel, commercial ou scientifique ainsi que pour</p>

Pays	Champs d'application et taux d'imposition des redevances
	des études techniques ou économiques ou pour des services <b>d'une assistance technique rendus dans l'Etat de la source des rémunérations.</b>
- Pologne	<p>Imposition dans le pays de la source au taux de <b>12%</b> au titre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'usage ou la concession de l'usage d'un droit d'auteur sur une œuvre littéraire, artistique ou scientifique y compris les films cinématographiques ,brevet, marque de fabrique ou de commerce, dessin ou modèle, plan, formule ou procédé secrets,</li> <li>- de l'usage ou la concession de l'usage d'un équipement industriel, commercial, agricole, portuaire ou scientifique,</li> <li>- des informations ayant trait à une expérience acquise dans le domaine industriel, commercial ou scientifique</li> <li>- des études techniques ou économiques ou d'une <b>assistance technique.</b></li> </ul>
- Portugal	<p>Imposition dans le pays de la source au taux de <b>10%</b> au titre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'usage ou la concession de l'usage d'un droit d'auteur sur une œuvre littéraire, artistique ou scientifique y compris les films cinématographiques ainsi que les films et enregistrements pour transmissions radiophoniques et télévisées, brevet, marque de fabrique ou de commerce, dessin, modèle, plan, formule ou procédé secret,</li> <li>- de l'usage ou la concession de l'usage d'un équipement industriel, commercial ou scientifique,</li> <li>- des informations ayant trait à une expérience acquise dans le domaine industriel, commercial ou scientifique,</li> <li>- <b>d'une assistance technique</b> ou des études techniques ou économiques <b>en relation avec l'usage ou la concession de l'usage des droits et biens et avec les informations susvisés.</b></li> </ul>
-République Tchèque	<p>Imposition dans le pays de la source aux taux de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>5%</b> au titre de l'usage ou la concession de l'usage d'un droit d'auteur sur une œuvre littéraire, artistique ou scientifique y compris les films cinématographiques et les films ou les enregistrements conçus pour la radio et la télévision.</li> <li>- <b>15%</b> au titre :</li> <li>* de l'usage ou la concession de l'usage d'un brevet, marque de fabrique ou de commerce, dessin ou modèle, plan, formule ou procédé secrets</li> </ul>

Pays	Champs d'application et taux d'imposition des redevances
	<ul style="list-style-type: none"> <li>* de l'usage ou la concession de l'usage d'un équipement industriel, commercial ou scientifique,</li> <li>* des informations ayant trait à une expérience acquise dans le domaine industriel, commercial ou scientifique,</li> <li>* des études techniques ou économiques ou <b>d'une assistance technique rendue dans l'autre Etat contractant.</b></li> </ul>
- Roumanie	<p>Imposition dans le pays de la source au taux de <b>12%</b> au titre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'usage ou la concession de l'usage d'un droit d'auteur sur une œuvre littéraire, artistique ou scientifique y compris les films cinématographiques et films ou bandes destinés à la télévision ou radio, brevet d'invention, marque de fabrique ou de commerce, dessin ou modèle, plan, formule ou procédé secrets</li> <li>- de l'usage ou la concession de l'usage d'un équipement industriel, commercial ou scientifique,</li> <li>- des informations ayant trait à une expérience acquise dans le domaine industriel, commercial ou scientifique,</li> <li>- des études techniques ou économiques ou <b>d'une assistance technique.</b></li> </ul>
- UMA	<p>Imposition <b>exclusive dans le pays de la source et selon sa législation</b> au titre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'usage ou la concession de l'usage d'un droit d'auteur sur une œuvre littéraire, artistique ou scientifique y compris les films cinématographiques et de télévision à caractère commercial, brevet, marque de fabrique ou de commerce, dessin ou modèle, plan, formule ou procédé secrets,</li> <li>- de l'usage ou la concession de l'usage d'un équipement industriel, commercial, agricole, portuaire ou scientifique;</li> <li>- des informations ayant trait à une expérience acquise dans le domaine industriel, commercial ou scientifique,</li> <li>- des études techniques ou économiques ou <b>d'une assistance technique</b></li> </ul>